

Michel Mégard
34 avenue du Gros-Chêne
1213 Onex

ASSURA
Chemin des Marais 2
1232 Confignon

**Confirmation – à nouveau – de la résiliation de mon assurance-maladie
obligatoire des soins**

Mesdames, Messieurs,

Vos courriers concernant ma police d'assurance me sont bien parvenus : votre réponse à ma lettre du 29 décembre 2008, le courrier publicitaire de fin février et la « mise en demeure concernant la LAMal » de fin mars.

Ces documents ne répondent d'aucune manière à mes préoccupations. Il semble que mes motivations soient complètement ignorées. Veuillez donc trouver ci-joint, à nouveau, un texte qui les résume. Vous trouverez plus d'éléments sur les pages <<http://sante.megard.ch>>.

Veuillez trouver ci-jointe la carte d'assuré qui vous appartient, que je vous avais retournée, que vous m'avez renvoyée, et que je vous retourne pour la seconde fois. Je vous prie de bien vouloir la conserver ou la détruire.

Concernant votre décompte du 31 mars 2008, je dois avouer n'y rien comprendre. Il s'agit vraisemblablement d'une nouvelle procédure. Bref, le résultat est le même.

Encore une fois, je vous prie de bien vouloir limiter votre correspondance à l'essentiel, les envois de publicité sont spécialement indésirables.

Avec mes meilleures salutations.

Michel Mégard
Genève, le 4 avril 2009